

Accompagnement des infirmiers à la réintégration du secteur des soins à domicile

COURS THÉORIQUES

- 1° Organisation des soins de première ligne
- 2° Soins gériatriques et chroniques
- 3° Prévention des infections
- 4° Bien-être psychosocial des patients
- 5° Respect de ses propres limites
- 6° Compétences en matière de communication
- 7° Observation et Raisonnement clinique
- 8° Pharmacologie (y compris le calcul médical)
- 9° Soins palliatifs
- 10° Soins à domicile dans le cadre de la réglementation de l'INAMI
- 11° Soins oncologiques

COURS PRATIQUES

- 1° Mesure des paramètres
- 2° Prévention du décubitus
- 3° Soins d'hygiène
- 4° Administration de médicaments
- 5° Soins de base en réanimation
- 6° Thérapie par compression
- 7° Soins des plaies
- 8° Soins du diabète
- 9° Prise de sang
- 10° Soins liés aux cathéters

Projet financé par le Fonds Blouses Blanches. En partenariat avec :



Cours théoriques

1° Organisation des soins de première ligne

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Organisation des soins de première ligne

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prise en charge à domicile s'inscrit dans un système de soins impliquant de nombreux acteurs et dispositifs de coordination. Une bonne compréhension de l'organisation de la première ligne est indispensable pour garantir la continuité, la cohérence et la qualité des soins. Ce module présente l'organisation générale des soins de première ligne en Belgique et la place qu'y occupe l'infirmier.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Comprendre et de décrire l'organisation de la première ligne de soins en Belgique ;
- S'intégrer dans le réseau de soins et d'exercer sa profession dans le respect du cadre organisationnel et légal ;
- Identifier les principaux acteurs des soins à domicile, préciser leurs rôles et situer celui de l'infirmier au sein de la collaboration interprofessionnelle
- Collaborer avec les différents intervenants autour d'objectifs communs
- Favoriser la coordination et la continuité des soins, et d'orienter la personne vers les ressources les plus appropriées
- Proposer un plan d'intervention adapté à une situation de soins à domicile.

2.3 Thèmes abordés

- Organisation de la première ligne de soins en Belgique ;
- Organisation des soins à domicile et place de l'infirmier ;
- Acteurs du réseau de soins et répartition des rôles ;
- Parcours de soins et continuité de l'accompagnement ;
- Collaboration interprofessionnelle et outils de coordination ;
- Cadre légal et réglementaire des soins à domicile ;
- Mobilisation des ressources sanitaires et sociales du territoire ;
- Analyse des besoins de la personne et élaboration d'un plan d'intervention à domicile.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

2° Soins gériatriques et chroniques

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins gériatriques et chroniques

1.2 Volume

- Volume horaire : 6 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Dans le contexte actuel des soins de santé, marqué par le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes atteintes de troubles neurocognitifs majeurs, les infirmiers sont appelés à dispenser des soins de qualité, sécuritaires et centrés sur la personne dans l'environnement complexe des soins à domicile. Le bénéficiaire de soins est considéré dans sa singularité, avec son histoire de vie, ses besoins, ses ressources et ses capacités propres.

Ce module aborde deux enjeux majeurs de la prise en charge des personnes âgées : les problématiques psychos gériatriques, notamment la démence, le délire et la dépression (les « 3 D »), ainsi que les comportements problématiques spécifiques chez les personnes atteintes de démence.

L'objectif est de renforcer les compétences des réintégrants tant sur le plan de l'observation clinique que de la communication, de la relation de soins et de la réflexion éthique, afin de leur permettre d'offrir un accompagnement adapté aux besoins des personnes âgées et de leur entourage.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À la fin de ce module, le réintégrant est capable de :

Expliquer les mécanismes physiologiques du vieillissement, distinguer le vieillissement normal du vieillissement pathologique et décrire l'adaptation des soins ainsi que des évaluations, notamment l'évaluation gériatrique globale et l'utilisation d'outils tels que les échelles de Katz, Lawton, MNA, EVA, Braden, Tinetti et BelRAI.

- Définir la fragilité (frailty), en identifier les caractéristiques et analyser les différents facteurs qui contribuent à son développement.
- Décrire la démence en présentant ses symptômes cardinaux, ses causes, ses principaux sous-types et le vécu des personnes concernées, puis expliquer les traitements et les approches d'accompagnement destinés aux personnes atteintes de démence ainsi qu'à leurs proches aidants.
- Décrire le délire en détaillant ses symptômes cardinaux, ses différentes formes cliniques et son diagnostic, puis expliquer sa prise en charge selon l'approche des quatre piliers.
- Décrire le tableau clinique de la dépression et expliquer les principes de soins et d'accompagnement des personnes qui en sont atteintes.
- Identifier les comportements problématiques chez les personnes atteintes de démence, en précisant leur définition, leurs différentes manifestations, leurs modalités d'apparition, leur

prévalence ainsi que les principaux modèles explicatifs, et appliquer les principes de prise en charge à partir d'une étude de cas.

- Reconnaître certaines formes spécifiques de comportements problématiques, notamment l'agitation, le syndrome du coucher de soleil et les comportements de cri, en expliquer les causes et mettre en œuvre une prise en charge adaptée dans le cadre d'une étude de cas.
- Expliquer les principes fondamentaux de la dialyse péritonéale dans le contexte des soins à domicile et identifier les ressources permettant d'approfondir cette thématique.

2.3 Thèmes abordés

- La personne bénéficiaire de soins psychogériatriques
- Les comportements complexes et difficiles à prendre en charge chez les personnes atteintes de démence
- Les principes et la pratique de la dialyse péritonéale

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant la cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme de cours détaillé.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, à distance ou hybride, selon les modalités définies par chaque haute école participante.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les composantes d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités déterminées par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le réintégrant doit justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à toutes les activités d'enseignement théoriques et pratiques.

3° Prévention des infections

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Prévention des infections

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Ce module a pour objectif de renforcer les connaissances et les compétences liées à la prévention et au contrôle des infections dans le domaine des soins de santé. La prévention des infections représente un pilier fondamental d'une prise en charge sûre et de qualité. Elle requiert de la part des soignants une approche rigoureuse, systématique et fondée sur les données probantes.

S'appuyant sur les connaissances issues de la microbiologie et de la pathologie, ce module les transpose en interventions infirmières concrètes applicables dans différents contextes de soins, notamment à domicile. Il met en évidence l'identification des risques infectieux, la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées aux situations rencontrées ainsi que la justification des pratiques au regard des recommandations et protocoles en vigueur.

Enfin, ce module participe au développement de compétences infirmières essentielles, telles que le raisonnement clinique, la démarche qualité et la collaboration interprofessionnelle. Il prépare à intégrer efficacement les principes de prévention des infections dans la pratique quotidienne des soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

- Identifier les différents micro-organismes, comprendre les mécanismes infectieux et reconnaître les principales voies de transmission des infections.
- Expliquer le cycle infectieux ainsi que les facteurs favorisant l'apparition et la propagation des infections.
- Mettre en œuvre les principes de prévention et de contrôle des infections dans les différents secteurs de soins.
- Décrire les précautions standard et les appliquer de manière adéquate dans la pratique professionnelle.
- Respecter et appliquer les règles relatives à l'hygiène des mains, à l'hygiène personnelle et à l'hygiène hospitalière.
- Veiller à une ventilation adéquate des locaux et mettre en place les mesures environnementales contribuant à la prévention des infections.
- Expliquer le rôle des équipements de protection individuelle (EPI), leurs indications et leurs modalités d'utilisation.
- Sélectionner les EPI les plus appropriés en fonction des risques infectieux et des situations de soins rencontrées.

- Utiliser les EPI de manière sécuritaire en maîtrisant les procédures d'enfilage et de retrait.
- Identifier les précautions additionnelles ainsi que les différents types d'isolement, et les appliquer de façon adaptée.
- Respecter les recommandations, directives et protocoles en vigueur en matière de prévention des infections.
- Assurer la prévention et le contrôle des infections dans divers contextes de soins, y compris à domicile.
- Contribuer à la sécurité des patients, des proches et des professionnels de santé face aux risques infectieux.

2.3 Thèmes abordés

- Les différentes voies de transmission des micro-organismes et leur rôle dans la propagation des infections.
- Les mesures essentielles permettant de prévenir la diffusion des micro-organismes dans les milieux de soins et dans la communauté.
- Les principes fondamentaux de la prévention et du contrôle des infections, notamment l'hygiène des mains et l'application des précautions standard.
- Les mesures de précaution complémentaires, incluant les différentes formes d'isolement mises en œuvre selon les risques infectieux.
- L'utilisation appropriée, sécuritaire et efficace des équipements de protection individuelle (EPI).

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

4° Bien-être psychosocial des patients

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Bien-être psychosocial des patients

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les professionnels des soins à domicile sont régulièrement confrontés à des situations où les dimensions psychologiques, sociales, culturelles et relationnelles influencent la santé, l'adhésion aux soins et la qualité de vie des patients. La prise en compte de ces dimensions est essentielle pour offrir un accompagnement global, personnalisé et respectueux des besoins de la personne. Ce module sensibilise aux principales vulnérabilités psychosociales rencontrées à domicile et à leurs implications dans la pratique professionnelle.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Prendre en compte la personne dans sa globalité en s'appuyant sur les principes de l'approche bio-psycho-sociale ;
- Établir une relation professionnelle adaptée, respectueuse et centrée sur la personne, en adaptant sa communication à la situation du patient et de son entourage ;
- Repérer les facteurs psychosociaux susceptibles d'influencer la santé, le parcours de soins et le bien-être de la personne ;
- Identifier les facteurs de vulnérabilité psychosociale ainsi que les signes de souffrance psychologique ou de fragilité cognitive ;
- Collaborer avec les acteurs du réseau de soins et d'aide dans une démarche éthique et coordonnée ;
- Identifier et mobiliser les ressources du réseau susceptibles de répondre aux besoins de la personne.

2.3 Thèmes abordés

- Approche bio-psycho-sociale de la personne accompagnée ;
- Dimensions psychologiques, relationnelles et sociales des soins à domicile ;
- Observation et repérage des besoins psychosociaux ;
- Vulnérabilités psychosociales : isolement, précarité, migration, fragilité cognitive ;
- Communication adaptée avec le patient et son entourage ;
- Éthique, bientraitance et respect des droits de la personne ;
- Ressources en santé mentale et réseau d'aide ;
- Travail en réseau et coordination et parcours de soins autour de situations complexes.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

5° Respect de ses propres limites

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Respect de ses propres limites

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les soins à domicile représentent un cadre d'exercice particulier dans lequel l'infirmier intervient de manière autonome au sein du lieu de vie du bénéficiaire de soins. Cette spécificité l'amène à faire face quotidiennement à de nombreux défis susceptibles d'influencer sa santé physique, son bien-être psychosocial, son identité professionnelle ainsi que sa responsabilité légale.

Pour les infirmiers qui réintègrent la pratique après une interruption, ces défis peuvent être renforcés par l'évolution importante de la législation, des exigences en matière de professionnalisme, des connaissances relatives à l'ergonomie et des outils numériques utilisés dans les soins. Dans ce contexte, la capacité à reconnaître et à gérer ses propres limites constitue une compétence essentielle afin de garantir des soins de qualité, sûrs et durables.

Ce module aborde la gestion des limites selon une approche globale articulée autour de quatre dimensions complémentaires :

- Les limites physiques, comprenant l'ergonomie, la charge physique de travail et la sécurité ;
- Les limites psychosociales, incluant l'assertivité, la juste distance professionnelle et la prise en compte de son propre bien-être ;
- La confidentialité et la protection des données, notamment à travers le respect du RGPD et du secret professionnel ;
- Les limites juridiques et professionnelles liées à l'exercice de la profession infirmière.

À travers des apports théoriques, des mises en situation pratiques et des études de cas, les réintégrants développent leur capacité à repérer les situations de dépassement des limites et à y répondre de manière adaptée, dans le respect de leur rôle et de leurs responsabilités professionnelles.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant est capable de:

Limites physiques

- Identifier les facteurs de risque de surcharge physique.
- Appliquer les principes ergonomiques, les aides techniques et les techniques de transfert afin de réduire la charge physique.
- Identifier les signes de surcharge physique, les verbaliser et solliciter un soutien en temps utile.

- Respecter ses propres limites physiques et faire appel à une aide externe lorsque nécessaire.

Limites psychosociales

- Expliquer et respecter les limites professionnelles dans les soins à domicile.
- Identifier la charge émotionnelle, la confusion des rôles et les comportements transgressifs.
- Appliquer une communication assertive auprès des bénéficiaires de soins, des aidants proches et des collègues.
- Mettre en œuvre des stratégies d'autosoins, de résilience et de prévention du burn-out.

Confidentialité et protection des données

- Appliquer les principes de base de la protection de la vie privée, du RGPD, du secret professionnel et du secret professionnel partagé.
- Gérer correctement les données des patients, la communication numérique et les réseaux sociaux.
- Identifier les risques liés à la confidentialité et agir de manière appropriée dans des situations pratiques.

Limites juridiques et professionnelles

- Expliquer sa propre responsabilité professionnelle, ses compétences et sa responsabilité juridique.
- Distinguer les actes infirmiers des tâches non-infirmières.
- Identifier les situations dans lesquelles ses compétences ou son rôle professionnel sont dépassés.
- Agir de manière adéquate face à des dilemmes éthiques et juridiques et solliciter un soutien en temps utile.
- Développer continuellement ses compétences professionnelles.

2.3 Thèmes abordés

- Gestion des limites physiques
- Gestion des limites psychosociales
- Confidentialité et protection des données
- Limites juridiques et professionnelles

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le réintégrant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

6° Compétences en matière de communication

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Compétences en matière de communication

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La communication constitue une compétence fondamentale de la pratique infirmière. Les infirmiers interagissent quotidiennement avec les patients, leurs proches, les membres de l'équipe soignante ainsi qu'avec les différents professionnels impliqués dans le parcours de soins. Dans le contexte spécifique des soins à domicile, ces interactions prennent place dans un environnement complexe et évolutif, où l'infirmier exerce une grande autonomie tout en conciliant la qualité des soins, le respect de l'autonomie de la personne et la collaboration avec son entourage et les différents intervenants.

Dans cette perspective, il est essentiel d'actualiser ses connaissances et ses compétences en matière de communication professionnelle, de soins centrés sur la personne et d'accompagnement des situations de soins complexes. L'implication croissante des patients et de leurs proches dans les décisions relatives à leur santé renforce l'importance d'une communication efficace pour instaurer une relation de confiance, favoriser l'adhésion aux soins et soutenir une prise de décision partagée.

Cette unité d'enseignement aborde les fondements de la communication professionnelle, l'écoute active, la communication empathique, la conduite d'entretiens difficiles ainsi que la communication au sein des équipes et des collaborations interdisciplinaires. Une attention particulière est également portée à la communication avec les aidants proches, les personnes issues de contextes socioculturels diversifiés et les patients présentant une littératie en santé limitée.

À travers ces différents apprentissages, l'unité d'enseignement vise à renforcer la confiance professionnelle des réintégrants et à développer leurs compétences communicationnelles afin de soutenir une pratique infirmière de qualité, centrée sur la personne et adaptée aux réalités actuelles des soins à domicile.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Après avoir étudié cette unité, le réintégrant sera capable de:

Expliquer l'importance de la communication dans la qualité et la sécurité des soins infirmiers.

- Décrire les principes d'une communication professionnelle et centrée sur la personne.
- Utiliser de manière appropriée la communication verbale et non verbale dans les interactions avec les patients et leur entourage.
- Mettre en œuvre les principes de l'écoute active afin de favoriser une relation thérapeutique de qualité.
- Adopter une communication empathique adaptée aux émotions, aux préoccupations et aux attentes des patients.

- Établir et maintenir une relation de confiance professionnelle avec les patients, leurs proches et les aidants.
- Communiquer efficacement avec les aidants proches et les membres du réseau de soutien du patient.
- Adapter sa communication aux caractéristiques, aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées, notamment dans des contextes de diversité culturelle et de littératie en santé limitée.
- Gérer de manière professionnelle les situations de résistance, d'incertitude ou à forte charge émotionnelle.
- Respecter les limites professionnelles dans les relations avec les patients et leur entourage.
- Intégrer les principes de la prise de décision partagée dans l'accompagnement des choix de santé et de soins.
- Mobiliser les techniques de base de l'entretien motivationnel dans les situations de soins.
- Collaborer efficacement avec les différents acteurs du parcours de soins grâce à une communication claire, respectueuse et adaptée.
- Assurer une transmission structurée et pertinente des informations relatives aux situations de soins, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Porter un regard réflexif sur ses pratiques communicationnelles et identifier des pistes d'amélioration professionnelle.

2.3 Thèmes abordés

Communication centrée sur la personne

Communication avec les patients et les aidants proches

Gestion des situations difficiles

Entretien motivationnel

Diversité et compétences en santé

Prise de décision partagée (Shared decision making)

Communication interprofessionnelle

Réflexion sur sa propre pratique communicationnelle

2.4 Contenu

Le contenu de l'enseignement est adapté par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme d'études détaillé. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride, selon les modalités définies

par chaque haute école participante. Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au cours de l'unité d'enseignement.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les unités d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école. Afin de valider avec succès le programme de formation et d'accéder aux stages, le réintégrant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % pour l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

7° Observation et Raisonnement clinique

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Observation et Raisonnement clinique

1.2 Volume

- Volume horaire : 6 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Dans le contexte actuel des soins de santé, les infirmiers sont amenés à dispenser des soins de qualité, sécuritaires et personnalisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire. Ces soins s'inscrivent dans des environnements variés et souvent complexes, où la personne soignée est considérée dans sa globalité. L'observation, l'analyse et le suivi des problèmes de santé constituent dès lors des composantes essentielles de la pratique infirmière.

Ce module aborde les fondements cognitifs et professionnels qui soutiennent une démarche infirmière structurée, rigoureuse et fondée sur les données probantes. Le raisonnement clinique y est envisagé comme un processus continu de collecte, d'analyse et d'interprétation des informations permettant d'identifier les problèmes de santé, d'anticiper les risques et d'orienter les décisions en matière de soins. Il constitue le cadre méthodologique central de cette démarche.

Le module traite de la distinction entre les diagnostics médicaux, les problèmes relevant d'une prise en charge multidisciplinaire et les diagnostics infirmiers, ainsi que de leur place dans les responsabilités professionnelles de l'infirmier. Il met également en évidence l'importance d'une collecte de données structurée, notamment au travers de l'anamnèse infirmière et de l'observation clinique.

L'analyse des données, la formulation des diagnostics infirmiers, la détermination des objectifs de soins et des critères d'évaluation, ainsi que la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions infirmières font partie intégrante du processus. Cette démarche s'appuie sur les principes de la pratique fondée sur les preuves et sur une adaptation continue aux besoins évolutifs de la personne soignée.

Une attention particulière est également portée à des compétences essentielles telles que la pensée critique, la communication professionnelle, la sensibilité éthique et culturelle ainsi que la prise de décision clinique. Ces dimensions contribuent à une prise en charge globale, sécuritaire et centrée sur la personne.

Ce module constitue ainsi un socle fondamental de la pratique infirmière professionnelle et participe au développement d'une démarche réflexive, rigoureuse et adaptée aux exigences actuelles des soins de santé.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant sera capable de:

- Expliquer en quoi consiste le raisonnement clinique

- Identifier les principes fondamentaux du raisonnement clinique et du processus infirmier : concepts, étapes et rôle dans la pratique infirmière.
- Collecter des données de manière structurée (notamment par l'anamnèse, l'observation, etc.) et organiser les informations pertinentes.
- Utiliser différents outils de raisonnement pour le raisonnement clinique
- Analyser les données de manière critique et établir des diagnostics infirmiers : identification des problèmes de santé, formulation des diagnostics infirmiers et distinction par rapport aux diagnostics médicaux et aux problèmes multidisciplinaires.
- Élaborer un plan de soins : définir des objectifs, établir des critères d'évaluation et élaborer un plan de soins adapté.
- Mettre en œuvre et évaluer les interventions infirmières prévues : suivi, adaptation et évaluation de la qualité des soins sur la base des résultats obtenus.
- Appliquer de manière ciblée le processus de raisonnement clinique à partir de cas concrets
- Penser et agir de manière proactive afin de détecter précocement les complications dans un cas concret de soins à domicile.

2.3 Thèmes abordés

- Aspects généraux du raisonnement clinique
- Collecte et organisation des données
- Observation
- Établissement des diagnostics infirmiers
- Définition des objectifs
- Élaboration d'un plan de soins
- Évaluation du processus de raisonnement clinique

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

8° Pharmacologie (y compris le calcul médical)

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Pharmacologie (y compris le calcul médical)

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

L'administration sûre et efficace des médicaments constitue une responsabilité majeure de la pratique infirmière. Elle requiert non seulement une connaissance approfondie des médicaments, de leurs mécanismes d'action et de leurs risques, mais également une maîtrise rigoureuse du calcul de dose. Toute erreur liée à la pharmacologie ou aux calculs de doses peut avoir des conséquences importantes sur la sécurité et la santé du patient.

Cette unité d'enseignement aborde de manière intégrée les notions de pharmacologie et de calcul de dose afin de renforcer les compétences nécessaires à une gestion sécurisée du traitement médicamenteux. Les réintégrants actualisent leurs connaissances relatives aux principes pharmacocinétiques et pharmacodynamiques, aux indications thérapeutiques, aux contre-indications, aux effets indésirables ainsi qu'aux interactions médicamenteuses les plus fréquemment rencontrées en pratique clinique. Ils développent également leur capacité à réaliser, vérifier et interpréter avec rigueur les calculs de posologie, de perfusion et d'administration thérapeutique, dans le respect des bonnes pratiques professionnelles.

Une attention particulière est portée à la sécurité médicamenteuse, à la prévention des erreurs et à la responsabilité professionnelle de l'infirmier tout au long du processus de médication. Les spécificités de certaines populations, notamment les personnes âgées, les enfants et les patients présentant des pathologies chroniques ou cardiovasculaires, sont également abordées afin de mieux comprendre l'impact de l'âge, de l'état de santé et des traitements associés sur l'efficacité, la tolérance et l'administration des médicaments.

Cette unité d'enseignement vise ainsi à soutenir le développement d'une pratique infirmière sécurisée, réfléchie et centrée sur le patient, en renforçant les compétences nécessaires à une administration rigoureuse et responsable des traitements médicamenteux.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module de formation, le réintégrant sera capable de :

Objectifs relatifs à la Pharmacologie :

- Expliquer et appliquer les principes fondamentaux de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamique
- Décrire le mécanisme d'action, les indications, les effets indésirables et les risques des classes de médicaments courantes

- Gérer et administrer les médicaments en toute sécurité, en tenant compte des interactions, de l'observance thérapeutique et de la responsabilité infirmière
- Identifier les points d'attention pharmacologiques chez différents types de patients (personnes âgées, enfants, patients atteints de troubles cardiovasculaires) et formuler des mesures préventives adaptées
- Expliquer l'importance du sevrage médicamenteux.

Objectifs relatifs au calcul de doses :

- Effectuer correctement des calculs impliquant des rapports, des pourcentages, des concentrations et des dilutions
- Calculer les posologies des médicaments en fonction de la prescription, de la concentration disponible, de la forme galénique et du poids corporel du patient
- Calculer les débits de perfusion et la consommation d'oxygène conformément à la prescription et au système d'administration utilisé
- Prendre en compte les facteurs spécifiques au patient qui influencent le calcul et l'administration, tels que l'âge, la fonction rénale et la charge cardiovasculaire

2.3 Thèmes abordés

Principes fondamentaux de la pharmacologie (pharmacocinétique et pharmacodynamique)

Mécanisme d'action et dénomination des médicaments

Voies d'administration et concentration plasmatique

Effets indésirables, interactions médicamenteuses et observance thérapeutique

Sécurité des médicaments et responsabilité infirmière

Pharmacologie chez des populations spécifiques :

- Personnes âgées
- Enfants
- Patients atteints de maladies cardiovasculaires

Calculs de doses

Posologies et concentrations

Dilutions et solutions

Calculs en fonction du poids (mg/kg)

Débits de perfusion (ml/heure et gouttes/minute)

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme de cours complet. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, à distance ou hybride, selon les modalités définies par chaque haute école participante. Les références bibliographiques seront fournies et précisées par les enseignants tout au long de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de cette formation, les unités d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les critères et modalités fixés par chaque haute école. Afin de valider avec succès le programme de formation et d'obtenir l'accès aux stages cliniques, le participant doit justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

9° Soins palliatifs

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins palliatifs

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les soins palliatifs s'inscrivent dans un contexte de soins complexe et en constante évolution. Les patients atteints de maladies graves, évolutives ou susceptibles de limiter leur espérance de vie bénéficient de plus en plus fréquemment d'une prise en charge dans des environnements de soins variés, nécessitant une approche globale, coordonnée et adaptée à leurs besoins. Cette approche repose sur une prise en charge multidimensionnelle qui intègre les aspects médicaux, psychosociaux, spirituels et éthiques de l'accompagnement.

Cette unité d'enseignement propose une introduction approfondie aux principes et à l'organisation des soins palliatifs dans le contexte des soins de santé en Belgique. Les soins palliatifs y sont envisagés comme une démarche intégrée et interdisciplinaire visant à préserver et à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches tout au long de l'évolution de la maladie, depuis l'annonce du diagnostic jusqu'à la fin de vie.

Une attention particulière est accordée à la transition d'une logique centrée sur la guérison (*cure*) vers une approche centrée sur le prendre soin (*care*). Cette évolution implique de dépasser le traitement exclusif de la maladie pour considérer la personne dans sa globalité et répondre à l'ensemble de ses besoins physiques, psychologiques, sociaux, spirituels et existentiels.

L'enseignement vise à développer les connaissances et les compétences nécessaires à la compréhension du concept de souffrance globale (*total pain*), à l'évaluation des besoins complexes du patient et de son entourage, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté. Il aborde également les enjeux liés à la collaboration interprofessionnelle, à la continuité des soins entre les différents lieux de prise en charge, ainsi qu'à la prise de décision en fin de vie dans le respect des principes éthiques et des choix du patient.

Enfin, une place importante est consacrée à la réflexion sur la pratique professionnelle en soins palliatifs. Les réintégrants seront amenés à prendre conscience de l'impact émotionnel de l'accompagnement des personnes en fin de vie et à développer des stratégies favorisant la résilience, l'autoréflexion et le maintien de leur propre bien-être professionnel.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Cet enseignement contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants chez le réintégrant :

- Le raisonnement clinique et une approche holistique des soins fondée sur le principe de la souffrance totale

- La connaissance des principales théories utilisées dans les soins palliatifs (exemple: la théorie du confort de Kolcaba)
- La capacité à situer les soins palliatifs dans le continuum des soins et à reconnaître les différentes trajectoires de maladie
- L'évaluation des symptômes, du confort et de la qualité de vie afin d'orienter les soins et le soutien apportés
- La collaboration interdisciplinaire et multidisciplinaire au sein des différents contextes de soins
- Une communication adaptée et respectueuse avec les patients et leurs proches au sujet du deuil et de la fin de vie
- L'application des principes éthiques et juridiques dans la prise de décision en contexte palliatif (p. ex. DNR, déclarations anticipées)
- Le développement de l'autoréflexion et de la résilience professionnelle, en étant attentif à la charge émotionnelle et à l'autosoins

2.3 Thèmes abordés

- Définition et vision des soins palliatifs chez l'adulte et l'enfant
- Du *cure* au *care* : intégration des soins palliatifs dans le parcours de soins
- Trajectoires de maladie dans le contexte des soins palliatifs
- Souffrance totale et approche holistique des soins
- Contrôle des symptômes et soins de confort
- Prise de décision en fin de vie :
 - Codes DNR
 - Décisions de non-traitement
 - Euthanasie et sédation palliative
- Deuil et perte
- Organisation des soins palliatifs en Flandre et en Wallonie
- Autosoins et capacité de résilience émotionnelle des professionnels de santé

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

Les méthodes pédagogiques et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme détaillé du cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon un mode hybride, en fonction des modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur participant.

Les références bibliographiques sont communiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques peuvent être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur.

Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le réintégrant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins **95 %** à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

10° Soins à domicile dans le cadre de la réglementation de l'INAMI

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins à domicile dans le cadre de la réglementation de l'INAMI

1.2 Volume

- Volume horaire : 6 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

L'exercice des soins infirmiers à domicile s'inscrit dans un cadre réglementaire, organisationnel et financier spécifique. La qualité, l'accessibilité et le remboursement des soins dépendent notamment du respect des dispositions de l'INAMI, de l'application de la nomenclature des prestations infirmières ainsi que de l'utilisation des outils numériques de gestion et de facturation.

Les professionnels intervenant à domicile collaborent au sein d'un réseau composé de différents acteurs aux rôles complémentaires. La connaissance du champ d'action de chacun, des modalités de coordination et des obligations réglementaires constitue un élément essentiel de la continuité et de la qualité des soins.

Ce module permet d'actualiser les connaissances relatives à l'organisation réglementaire des soins à domicile et aux évolutions récentes du secteur.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Exercer sa pratique dans le respect du cadre légal, réglementaire et organisationnel applicable aux soins infirmiers à domicile ;
- Décrire les principes généraux du financement, de l'organisation et du remboursement des soins infirmiers à domicile en Belgique ;
- Identifier les principales prestations relevant de la nomenclature infirmière à domicile et distinguer les conditions d'accès aux principaux forfaits et modalités de remboursement ;
- Appliquer les principes de l'échelle de Katz dans l'évaluation du niveau de dépendance d'une personne ;
- Assurer la traçabilité, la conformité administrative et la facturation des prestations au moyen des outils en vigueur ;
- Repérer les erreurs administratives ou de facturation les plus fréquentes et en évaluer les conséquences potentielles ;
- Identifier les rôles, responsabilités, champs d'action et limites d'intervention des différents professionnels intervenant au domicile ;
- Collaborer avec les acteurs du réseau et déterminer les situations nécessitant une coordination afin de favoriser la continuité, la qualité et la sécurité des soins.

- Identifier les démarches, obligations et responsabilités liées à l'exercice de la profession infirmière à domicile sous statut d'indépendant ;
- Décrire les étapes nécessaires au démarrage d'une activité infirmière indépendante et mobiliser les ressources utiles à son installation professionnelle ;

2.3 Thèmes abordés

- Cadre organisationnel, financier et réglementaire des soins à domicile
- Évaluation de la situation de la personne et dispositifs de soutien
- Gestion administrative, facturation et traçabilité des soins
- Rôles, responsabilités et limites d'intervention des professionnels
- Communication, collaboration interprofessionnelle et coordination du projet de soins
- Continuité, qualité et sécurité des soins au sein du réseau d'aide et de soins
- Statut d'indépendant : démarches d'installation, obligations administratives, organisation et gestion de l'activité infirmière à domicile

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

11° Soins oncologiques

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins oncologiques

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prise en charge des personnes atteintes d'un cancer requiert des compétences infirmières spécialisées, associant expertise technique, vigilance clinique et accompagnement humain. Les soins oncologiques s'inscrivent dans des parcours de soins souvent complexes, marqués par des traitements intensifs et des besoins physiques, psychologiques et sociaux spécifiques. Cette unité d'enseignement vise à renforcer les connaissances et les compétences nécessaires pour dispenser des soins oncologiques sécurisés, de qualité et centrés sur la personne.

Dans un premier temps, les réintégrants consolident leurs connaissances des bases de l'oncologie afin de mieux comprendre les mécanismes de développement des cancers, les différents types de traitements antitumoraux et leurs implications pour la pratique infirmière. Cette approche permet de situer les interventions infirmières dans le parcours global du patient et de mieux appréhender les enjeux liés à la maladie et à son évolution.

L'enseignement aborde ensuite la prise en charge des effets indésirables associés aux traitements oncologiques. Une attention particulière est accordée à l'identification, à la prévention et à la surveillance des manifestations les plus fréquentes, telles que la fatigue, les nausées et vomissements, les mucites, les atteintes cutanées ou encore le risque infectieux. Les réintégrants développent ainsi les compétences nécessaires pour contribuer au maintien du confort, soutenir l'adhésion thérapeutique et favoriser la détection précoce des complications.

Le module traite également des exigences de sécurité propres aux soins oncologiques, notamment dans le cadre des soins à domicile. Les participants sont sensibilisés aux mesures de prévention des risques liés à la manipulation des traitements anticancéreux et des substances potentiellement dangereuses, ainsi qu'à l'application rigoureuse des procédures et recommandations visant à protéger les patients, leur entourage et les professionnels de santé.

Enfin, cette unité d'enseignement met en évidence les spécificités de l'accompagnement de la personne atteinte de cancer et de ses proches tout au long du parcours de soins. Elle vise à soutenir le développement d'une pratique professionnelle fondée sur la qualité, la sécurité, la continuité des soins et le respect des besoins de la personne, dans un contexte où la prise en charge ambulatoire et à domicile occupe une place croissante.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant sera capable de:

- Expliquer les mécanismes de développement et de progression du cancer.

- Distinguer les tumeurs bénignes des tumeurs malignes.
- Décrire les principes et l'utilité des systèmes de classification du cancer, notamment la classification TNM.
- Différencier les notions de rémission, de récurrence, de maladie stable et de maladie évolutive.
- Expliquer les objectifs et les indications des stratégies thérapeutiques curatives, adjuvantes, néoadjuvantes et palliatives.
- Décrire les différentes modalités de traitement du cancer, notamment la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'hormonothérapie, les thérapies ciblées et l'immunothérapie.
- Identifier les objectifs thérapeutiques et les points de vigilance infirmiers associés à chaque type de traitement.
- Prévenir, reconnaître et prendre en charge les principaux effets indésirables liés aux traitements oncologiques.
- Expliquer le principe du fractionnement en radiothérapie et son intérêt thérapeutique.
- Justifier l'intérêt de l'association de plusieurs modalités thérapeutiques dans la prise en charge du cancer.
- Décrire les différentes étapes du parcours thérapeutique d'un patient bénéficiant d'une radiothérapie.
- Expliquer le principe d'administration des cytostatiques par cycles et ses implications cliniques.
- Identifier les liens entre certains mécanismes hormonaux et le développement de cancers hormonodépendants.
- Reconnaître les risques liés à la manipulation des cytostatiques et appliquer les mesures de prévention adaptées.
- Expliquer les mécanismes de contamination potentielle par les agents cytotoxiques.
- Appliquer les procédures de sécurité relatives à la préparation, à l'administration, au transport, au stockage et à l'élimination des traitements cytotoxiques, ainsi qu'à la gestion des excréments contaminés.
- Assurer une prise en charge sécurisée des traitements anticancéreux administrés à domicile par voie orale ou sous-cutanée.
- Contribuer à la qualité, à la sécurité et à la continuité des soins dans l'accompagnement des personnes atteintes de cancer.

2.3 Thèmes abordés

- Fondements de l'oncologie et compréhension des mécanismes de développement du cancer.
- Principes, objectifs et spécificités des différentes modalités de traitement oncologique.
- Prévention, identification et prise en charge des effets indésirables associés aux traitements antitumoraux.
- Rôle infirmier et points de vigilance dans l'accompagnement des patients sous traitement oncologique.
- Sécurité des soins et manipulation sécurisée des médicaments antitumoraux dans le respect des recommandations en vigueur.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

Cours pratiques

1° Mesure des paramètres

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Mesure des paramètres

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La mesure régulière des paramètres vitaux et physiques constitue une composante fondamentale de l'évaluation clinique et de la surveillance des patients. Les paramètres vitaux, tels que la fréquence cardiaque, la pression artérielle, la fréquence respiratoire, la saturation en oxygène et la température corporelle, fournissent des informations essentielles sur le fonctionnement des principales fonctions physiologiques de l'organisme.

Le recueil rigoureux et l'interprétation adéquate de ces données permettent d'obtenir une évaluation objective de l'état de santé du patient, de détecter précocement toute détérioration clinique et d'orienter les interventions de soins. Cette démarche requiert à la fois une maîtrise technique des méthodes de mesure et une bonne connaissance des valeurs de référence, des variations physiologiques et des signes d'alerte. Le suivi des paramètres contribue également à l'identification des tendances évolutives et au maintien de la qualité et de la sécurité des soins.

L'enseignement aborde également la mesure et l'interprétation des paramètres physiques, notamment le poids et la taille, qui constituent des indicateurs importants de l'état nutritionnel et de l'état de santé général de la personne. Ces données participent à l'évaluation clinique et soutiennent les décisions de prise en charge adaptées aux besoins du patient.

Enfin, une attention particulière est portée à l'alimentation et à l'hydratation dans le contexte des soins à domicile. Les réintégrants approfondissent leurs connaissances relatives au processus physiologique de la déglutition, à l'identification des troubles de la déglutition, à l'utilisation des aides adaptées et à la surveillance de l'équilibre hydrique, afin de favoriser une prise en charge sécurisée et de prévenir les complications associées.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

Paramètres vitaux et physiques

- Expliquer les principes, les méthodes de mesure et les valeurs de référence de la température corporelle, du pouls, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire et de la saturation en oxygène.

- Décrire les différentes techniques de prise de température (rectale, axillaire et auriculaire) ainsi que les modalités d'utilisation des dispositifs de mesure associés.
- Interpréter les caractéristiques du pouls mesuré au niveau de l'artère radiale et identifier les éventuelles anomalies.
- Expliquer les méthodes de mesure de la pression artérielle et les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats.
- Identifier et interpréter les différents paramètres observés lors de l'évaluation de la respiration.
- Expliquer l'importance de la mesure du poids, de la taille et de l'indice de masse corporelle (IMC) dans l'évaluation de l'état de santé.
- Décrire les principes de la thermothérapie, ses indications, ses contre-indications et ses modalités d'application.

Compétences pratiques

- Réaliser correctement la mesure et l'interprétation de la température, du pouls, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire et de la saturation en oxygène.
- Compléter et interpréter avec précision les documents de suivi des paramètres.
- Mesurer le poids et la taille d'un patient, calculer l'IMC et en interpréter les résultats.
- Mettre en œuvre de manière appropriée et sécurisée les techniques d'application du chaud et du froid.
- Réaliser les interventions requises à partir de situations cliniques en garantissant la sécurité, l'efficacité et la qualité des soins.

Alimentation, hydratation et déglutition

- Expliquer les principes d'une alimentation équilibrée et formuler des conseils de base favorisant une alimentation saine.
- Décrire les différentes phases du processus physiologique de la déglutition.
- Identifier le rôle du soignant dans l'évaluation et la prise en charge des besoins nutritionnels et hydriques du patient.
- Repérer, signaler et transmettre les anomalies liées à l'état nutritionnel et à l'hydratation.
- Accompagner les patients présentant ou non des troubles de la déglutition en utilisant les aides et adaptations appropriées.
- Détecter et reconnaître les troubles de la déglutition, en évaluer les conséquences et assurer leur transmission aux professionnels compétents.
- Calculer, surveiller et interpréter le bilan hydrique d'un patient, tout en signalant les écarts observés.
- Adapter sa prise en charge aux situations cliniques liées à l'alimentation, à l'hydratation et aux troubles de la déglutition.

Ces acquis d'apprentissage peuvent être précisés, complétés ou priorisés par l'enseignant en fonction du contexte pédagogique, des modalités d'enseignement et du public concerné.

2.3 Thèmes abordés

- Mesure et interprétation des paramètres physiques : poids, taille et indice de masse corporelle (IMC).

- Mesure, surveillance et analyse des paramètres vitaux : température, fréquence cardiaque, pression artérielle, fréquence respiratoire et saturation en oxygène.
- Analyse de situations cliniques liées au recueil et à l'interprétation des paramètres.
- Principes de l'alimentation équilibrée et recommandations nutritionnelles.
- Physiologie de la déglutition et identification des troubles de la déglutition.
- Évaluation et accompagnement de l'alimentation et de l'hydratation du patient.
- Surveillance de l'équilibre hydrique et réalisation du bilan hydrique.
- Soins d'hygiène bucco-dentaire et prévention des complications associées.

2.4 Contenu

Le contenu de l'enseignement est adapté par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

Les méthodes pédagogiques et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme détaillé du cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon un mode hybride, en fonction des modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur participant.

Les références bibliographiques sont communiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques peuvent être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur.

Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le réintégrant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins **95 %** à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

2° Prévention du décubitus

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Prévention du décubitus

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les escarres, également appelées *pressure injuries*, constituent un enjeu majeur de santé publique. Elles correspondent à des lésions localisées de la peau et/ou des tissus sous-jacents, généralement situées au niveau des saillies osseuses, résultant principalement de la pression prolongée et des forces de cisaillement. Leur évolution peut aller d'une simple altération cutanée à des lésions profondes ayant un impact significatif sur la santé et la qualité de vie du patient.

Cette unité d'enseignement vise à développer les connaissances et les compétences nécessaires à la prévention et à la prise en charge des escarres. Les participants approfondiront la physiopathologie des lésions de pression, les facteurs de risque associés et les méthodes d'identification précoce des patients à risque, notamment à l'aide d'outils d'évaluation validés.

La formation aborde également la classification des escarres selon les recommandations internationales, l'identification des différents stades de lésion et l'évaluation de leur gravité afin d'orienter les interventions infirmières appropriées.

Enfin, les participants apprendront à mettre en œuvre des stratégies de prévention et de prise en charge adaptées, incluant le positionnement, les changements de position, les dispositifs de réduction de la pression et les soins de la peau. Une attention particulière sera portée à l'adaptation des interventions aux besoins du patient et au contexte de soins.

Cette unité d'enseignement contribue au développement du raisonnement clinique et des compétences nécessaires à la promotion de soins sécuritaires, de qualité et centrés sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, vous serez capable de :

- Définir l'escarre sur base des connaissances scientifiques et des recommandations en vigueur.
- Expliquer les mécanismes impliqués dans l'apparition des escarres et identifier leurs principaux facteurs de risque.
- Repérer les facteurs de risque d'escarres chez un patient à partir de son état clinique et de son contexte de soins.
- Expliquer l'interaction entre la pression, les forces de cisaillement et la tolérance tissulaire dans le développement des escarres.
- Identifier et différencier les différentes catégories d'escarres selon les classifications reconnues.

- Localiser les principales zones anatomiques à risque de développer une escarre.
- Argumenter l'importance de l'évaluation précoce du risque dans la prévention des escarres.
- Utiliser et interpréter les échelles d'évaluation du risque d'escarres telles que BEPU 2025, Norton et Braden dans des situations cliniques concrètes.
- Identifier les atouts et les limites des outils d'évaluation du risque d'escarres.
- Expliquer l'influence de l'état nutritionnel sur le risque de développement d'escarres.
- Décrire les principes fondamentaux de la prévention des escarres.
- Proposer et justifier des mesures préventives adaptées aux besoins d'un patient.
- Adapter le positionnement du patient afin de réduire le risque d'apparition des escarres.
- Mettre en œuvre des interventions visant à diminuer l'intensité des pressions et des forces de cisaillement.
- Mettre en œuvre des interventions visant à réduire la durée d'exposition aux pressions et aux forces de cisaillement.
- Expliquer l'intérêt des talons flottants dans la prévention des escarres et appliquer correctement cette technique.
- Identifier les différents dispositifs statiques et dynamiques de réduction de pression et en préciser les indications.
- Définir le changement de positionnement et élaborer un programme adapté aux besoins du patient.
- Expliquer l'intérêt des systèmes alternatifs de redistribution des pressions dans la prévention des escarres et le maintien du confort du patient.

2.3 Thèmes abordés

- Enjeux, définition et impact des escarres dans la pratique des soins.
- Mécanismes de développement des escarres ainsi que facteurs de risque associés.
- Classification et identification des différents stades d'escarres.
- Repérage des zones anatomiques les plus exposées au risque d'escarres.
- Évaluation du risque d'escarres à l'aide de l'observation clinique et d'outils validés.
- Principes et stratégies de prévention des escarres adaptées aux besoins du patient.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

3° Soins d'hygiène

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins d'hygiène

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le parcours de remise à niveau destiné aux infirmiers souhaitant reprendre une activité en soins à domicile. Elle aborde les soins d'hygiène comme un moment privilégié de soins, intégrant confort, autonomie, sécurité, observation clinique et communication avec la personne soignée.

Dans le cadre des soins à domicile, l'infirmier adapte ses interventions à l'environnement du patient, à ses habitudes de vie, aux ressources disponibles et à la présence éventuelle d'aidants proches. Il veille également à prévenir les risques liés à la situation de soins, tels que les chutes, les problèmes cutanés, la douleur, les vertiges ou l'incontinence. L'accent est mis sur la capacité à réaliser les soins de manière adaptée, à observer l'état du patient et à assurer une transmission pertinente des informations.

À travers des situations concrètes, les réintégrant développent leurs compétences dans la réalisation des soins d'hygiène et de confort, notamment la toilette au lavabo, la toilette au lit, la prise en charge de l'incontinence ainsi que les soins bucco-dentaires, oculaires, nasaux, capillaires, des ongles et des pieds. Une attention particulière est portée au maintien de l'autonomie du patient en favorisant sa participation active chaque fois que cela est possible.

L'enseignement intègre également les principes d'ergonomie et de manutention sécuritaire afin de garantir le confort du patient, de prévenir les blessures et de protéger la santé du soignant. Enfin, les soins aux stomies cicatrisées dans le contexte des soins à domicile sont également abordés.

Cette unité d'enseignement vise à renforcer les compétences techniques, relationnelles et cliniques nécessaires à la réalisation de soins d'hygiène sécuritaires, personnalisés et centrés sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module de formation, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer l'importance des soins d'hygiène dans le maintien du confort, du bien-être, de l'autonomie, de l'intégrité cutanée et de la prévention des infections.
- Recueillir et analyser les informations pertinentes relatives à l'état de santé, au niveau d'autonomie et à l'environnement du patient afin d'adapter les soins à ses besoins.
- Choisir, justifier et réaliser des soins d'hygiène adaptés dans le respect des principes de sécurité, de confort, d'intimité, de prévention des infections et d'ergonomie.
- Favoriser la participation du patient aux soins en tenant compte de son autonomie, de sa dignité, de sa pudeur et de ses limites.

- Communiquer de manière professionnelle et respectueuse avec le patient tout au long de la prise en charge.
- Réaliser une observation clinique ciblée lors des soins d'hygiène, notamment en ce qui concerne l'état général, l'état cutané, la douleur, la mobilité, le confort, l'état émotionnel et les besoins de soins.
- Identifier les éléments nécessitant une surveillance particulière et assurer une transmission pertinente des observations réalisées.
- Utiliser l'échelle de Katz pour évaluer le degré de dépendance du patient et adapter les interventions de soins en conséquence.

2.3 Thèmes abordés

- Rôle et finalités des soins d'hygiène dans la prise en charge de la personne adulte.
- Soins centrés sur la personne, promotion de l'autonomie, respect de la dignité, de l'intimité et de la vie privée.
- Réalisation des soins d'hygiène dans le contexte spécifique des soins à domicile.
- Prévention des infections et application des mesures de sécurité lors des soins.
- Principes d'ergonomie, de mobilisation, de positionnement et de prévention des chutes.
- Techniques de soins d'hygiène et de soins de confort adaptés aux besoins du patient.
- Observation clinique, transmission des informations et collaboration au sein de l'équipe soignante.
- Évaluation de l'autonomie et de la dépendance, notamment à l'aide de l'échelle de Katz.
- Types de stomies digestives et répercussions sur le quotidien de la personne soignée.
- Matériel, techniques et bonnes pratiques relatives aux soins des stomies cicatrisées.
- Surveillance de l'état de la stomie et de la peau péristomiale, prévention des complications et transmission des observations.
- Mise en pratique des soins d'hygiène et des soins de stomie dans des situations rencontrées en soins à domicile.

2.4 Contenu

Les contenus d'apprentissage sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, ce qui garantit une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride, selon les modalités définies par chaque haute école participante. Les références bibliographiques sont indiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les parties théoriques et pratiques de l'enseignement peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités déterminées par chaque haute école. Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le participant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % pour l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

4° Administration de médicaments

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Administration de médicaments

1.2 Volume

- Volume horaire : 6 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Cette unité d'enseignement est consacrée à l'administration sécurisée des médicaments par les différentes voies d'administration utilisées en pratique infirmière. Elle permet aux réintégrants d'actualiser leurs connaissances relatives aux principes généraux de la médication, aux indications et contre-indications des traitements, ainsi qu'aux recommandations fondées sur les données probantes visant à garantir la qualité et la sécurité des soins.

L'enseignement aborde les différentes voies d'administration des médicaments, notamment les voies entérale et parentérale, les techniques d'injection ainsi que l'administration par voies auriculaire, oculaire, nasale, rectale, vaginale, transdermique et inhalée. Une attention particulière est portée à la préparation, à la réalisation et à la surveillance de ces actes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bonnes pratiques professionnelles.

Les réintégrants développent également les compétences nécessaires pour prévenir les erreurs médicamenteuses, utiliser adéquatement le matériel requis et assurer une administration adaptée aux besoins du patient. Enfin, l'unité d'enseignement vise à renforcer leur capacité à rechercher, analyser et utiliser de manière critique les informations relatives aux médicaments, notamment à l'aide des ressources documentaires et des bases de données pharmaceutiques de référence, afin de justifier leurs interventions de manière rigoureuse et professionnelle.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, vous serez capable de:

- Identifier et différencier les principales voies d'administration des médicaments, notamment les voies locale, systémique, entérale et parentérale.
- Expliquer les indications, les contre-indications, les avantages et les limites des différentes formes galéniques et voies d'administration.
- Appliquer les principes de sécurité médicamenteuse afin de prévenir les erreurs liées à la préparation et à l'administration des traitements.
- Utiliser les outils et dispositifs favorisant une administration sécurisée et autonome des médicaments.
- Rechercher, analyser et interpréter les informations relatives à un médicament à l'aide des ressources pharmaceutiques de référence afin d'en garantir une utilisation appropriée.
- Décrire les caractéristiques, les indications et les points de vigilance des différentes voies d'administration, notamment les voies intramusculaire, sous-cutanée, intradermique,

intraveineuse, rectale, vaginale, auriculaire, oculaire, nasale, inhalée et par sonde d'alimentation.

- Identifier et préparer le matériel requis pour chaque modalité d'administration.
- Réaliser les procédures d'administration médicamenteuse conformément aux recommandations de bonnes pratiques, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Évaluer de manière critique les différentes étapes du processus d'administration et adapter sa pratique en fonction de la situation clinique.
- Assurer la surveillance du patient et identifier les éléments nécessitant une attention particulière lors de l'administration des traitements.
- Expliquer les principes de l'antibiothérapie parentérale ambulatoire et les spécificités de sa mise en œuvre dans le contexte des soins à domicile.

2.3 Thèmes abordés

- Principes généraux de l'administration médicamenteuse et présentation des différentes voies d'administration.
- Modalités d'administration des médicaments et spécificités des différentes formes galéniques.
- Prévention des erreurs médicamenteuses et application des bonnes pratiques de sécurité.
- Recherche, analyse et utilisation des informations issues des références pharmaceutiques.
- Préparation, administration et surveillance des traitements médicamenteux dans la pratique infirmière.
- Mise en œuvre pratique des différentes techniques d'administration des médicaments.
- Principes et organisation de l'antibiothérapie parentérale ambulatoire dans le contexte des soins à domicile.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

5° Soins de base en réanimation

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins de base en réanimation

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les professionnels exerçant à domicile peuvent être confrontés à des situations d'urgence nécessitant une intervention rapide avant l'arrivée des secours spécialisés. Dans ce contexte, la reconnaissance précoce d'une détresse vitale, l'application des gestes de premiers secours et l'activation adéquate de la chaîne des secours contribuent à la sécurité et à la prise en charge du patient.

Ce module permet une actualisation des connaissances et des pratiques relatives aux soins de base en réanimation, en tenant compte des spécificités du contexte domiciliaire et des recommandations en vigueur.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Reconnaître une situation d'urgence vitale et réaliser l'évaluation initiale d'une victime ;
- Intervenir de manière autonome et adaptée dans un contexte d'urgence au domicile, en tenant compte de l'environnement et des ressources disponibles ;
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours conformes aux recommandations professionnelles en vigueur, notamment la réanimation cardio-pulmonaire, l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, la désobstruction des voies aériennes et la mise en position latérale de sécurité ;
- Garantir la sécurité du patient, de son entourage et des intervenants lors d'une situation critique ;
- Mobiliser les ressources appropriées et alerter les services compétents en fonction de la situation ;
- Communiquer efficacement et transmettre les informations pertinentes aux différents acteurs impliqués dans la prise en charge ;
- Exercer son rôle avec discernement afin de contribuer à la continuité et à la qualité de la prise en charge d'urgence.

2.3 Thèmes abordés

- Évaluation initiale et reconnaissance des situations d'urgence ;
- Principes du Basic Life Support (BLS) et chaîne de survie ;
- Gestes de réanimation de base et utilisation du défibrillateur externe automatisé ;

- Prise en charge des urgences respiratoires et des obstructions des voies aériennes ;
- Sécurité du patient, de l'entourage et des intervenants ;
- Particularités des situations d'urgence au domicile ;
- Alerte, transmission des informations et coordination avec les services d'urgence.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

6° Thérapie par compression

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Thérapie par compression

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La thérapie par compression occupe une place importante dans la pratique infirmière, notamment dans la prise en charge des troubles veineux, des œdèmes et des plaies chroniques. Cette unité d'enseignement met l'accent sur l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la mise en œuvre sécurisée, efficace et adaptée de la compression dans différents contextes de soins.

Une large part de la formation est consacrée à la maîtrise des techniques pratiques, telles que la pose de bandages de compression et l'utilisation des bas de compression thérapeutique. Les participants s'exercent à appliquer ces dispositifs de manière adéquate afin d'assurer une pression efficace, le confort du patient et la prévention des complications.

Les fondements théoriques indispensables à la compréhension de la thérapie par compression sont également abordés. L'enseignement traite des principes de la circulation veineuse, des indications et contre-indications de la compression, ainsi que des éléments de surveillance nécessaires à son utilisation. Ces connaissances permettent de soutenir le raisonnement clinique et de justifier les interventions réalisées.

Une attention particulière est portée à l'évaluation de la situation clinique, à l'observation du patient et à l'identification précoce des situations à risque. Enfin, les participants développent les compétences nécessaires pour informer, éduquer et accompagner les patients dans l'utilisation correcte des dispositifs de compression, afin de favoriser l'adhésion au traitement et la continuité des soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer les mécanismes de l'insuffisance veineuse et les facteurs contribuant à son développement.
- Décrire le rôle de la pompe musculaire du mollet dans le retour veineux.
- Identifier les caractéristiques d'un ulcère veineux et expliquer les mécanismes de son apparition.
- Reconnaître les principaux signes et symptômes de l'insuffisance veineuse.
- Formuler des conseils adaptés aux patients présentant une insuffisance veineuse afin de favoriser la prévention et l'autogestion de leur état de santé.
- Expliquer les principes, les objectifs et les bénéfices de la thérapie par compression.

- Décrire les effets thérapeutiques de la compression dans la prise en charge des troubles veineux et des œdèmes.
- Identifier les indications et les contre-indications de la thérapie par compression.
- Justifier les précautions particulières et les limites d'utilisation de la compression en présence d'une insuffisance artérielle sévère.
- Différencier les principales modalités de thérapie par compression et en expliquer les spécificités.
- Identifier et préparer le matériel nécessaire à la réalisation des différents systèmes de compression, élastiques et non élastiques.
- Décrire les étapes de mise en œuvre des bandages de compression ainsi que les points de vigilance associés.
- Appliquer correctement les techniques de compression conformément aux recommandations et adapter sa pratique à la situation clinique du patient.
- Expliquer les indications, les objectifs et les effets thérapeutiques des bas de compression de type TEK et TED.
- Reconnaître les bénéfices attendus de l'utilisation des bas de compression thérapeutiques.
- Mettre en place les bas de compression TED selon les procédures recommandées et justifier, le cas échéant, les adaptations réalisées en fonction du contexte de soins.

2.3 Thèmes abordés

- Physiopathologie de l'insuffisance veineuse et conséquences cliniques associées.
- Principes, objectifs et effets thérapeutiques de la thérapie par compression.
- Différents dispositifs et techniques de compression : bandages, systèmes de compression et bas thérapeutiques.
- Indications, contre-indications et précautions liées à l'utilisation de la thérapie par compression.
- Évaluation clinique du patient et surveillance de l'efficacité et de la tolérance du traitement compressif.
- Information, éducation et accompagnement du patient dans le cadre du traitement par compression.
- Mise en œuvre pratique des techniques de compression conformément aux recommandations de bonnes pratiques.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

7° Soins des plaies

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins des plaies

1.2 Volume

- Volume horaire : 6 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prise en charge des plaies et le processus de cicatrisation constituent des composantes essentielles de la pratique infirmière. Chaque plaie présente des caractéristiques spécifiques qui nécessitent une évaluation rigoureuse et une prise en charge adaptée. Cette unité d'enseignement vise à actualiser les connaissances relatives à la physiologie de la cicatrisation et aux recommandations actuelles en matière de soins des plaies.

L'enseignement s'appuie sur le modèle T.I.M.E. (TIME Clinical Decision Support Tool - TIME-CDST), qui propose une approche structurée de l'évaluation et de la prise en charge des plaies. Cet outil soutient le raisonnement clinique en guidant l'analyse des facteurs influençant la cicatrisation, le choix des pansements et l'adaptation des interventions aux différents types de lésions.

Une attention particulière est portée à l'évaluation globale du patient, à l'identification des facteurs susceptibles de retarder la cicatrisation et à la coordination des interventions au sein de l'équipe de soins. L'objectif est de développer une approche méthodique et fondée sur les données probantes afin d'assurer des soins des plaies de qualité, sécuritaires et centrés sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module de formation, le réintégrant sera capable de :

Expliquer les principes fondamentaux de la cicatrisation et des soins des plaies, en intégrant les notions d'anatomie, de physiologie, de prévention des infections, de gestion de la douleur, de confort et de qualité de vie du patient.

- Utiliser le modèle TIME-CDST pour réaliser une évaluation structurée du patient, de la plaie, de son environnement et des facteurs susceptibles d'influencer la cicatrisation.
- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer et ajuster un plan de soins adapté à partir d'une situation clinique ou de l'analyse d'une plaie.
- Identifier et différencier les principaux types de plaies et de lésions cutanées, notamment les plaies aiguës et chroniques, le pied diabétique, les escarres, les lésions associées à l'humidité (IAD), les ulcères veineux et artériels, les déchirures cutanées, les plaies postopératoires et les plaies oncologiques.
- Observer et interpréter les caractéristiques d'une plaie ainsi que les signes de cicatrisation, d'infection ou de complication.
- Choisir et utiliser de manière appropriée les pansements et les produits de soins en fonction du type de plaie, de leurs indications et des objectifs thérapeutiques.

- Réaliser les soins de plaies selon les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et de soins centrés sur la personne.
- Identifier les problèmes cutanés et les réactions liées aux traitements, mettre en œuvre les mesures préventives adaptées et assurer leur suivi.
- Assurer la prise en charge des plaies drainées, surveiller le fonctionnement des dispositifs associés et appliquer les procédures relatives à leur entretien ou à leur retrait, conformément aux prescriptions.
- Expliquer les principes, les indications et les modalités d'utilisation de la thérapie par pression négative (TPN) et des soins par méchage.
- Mettre en œuvre et évaluer un plan de soins adapté aux plaies traitées par pression négative ou par méchage à partir de situations cliniques.
- Évaluer les brûlures selon leur origine, leur profondeur et leur étendue, appliquer les mesures de premiers secours appropriées et identifier les situations nécessitant une orientation spécialisée.
- Assurer la surveillance, la prise en charge et le signalement des plaies et réactions cutanées postopératoires, oncologiques ou induites par la radiothérapie.
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe de soins afin d'assurer une prise en charge globale, sécuritaire et fondée sur les données probantes.

2.3 Thèmes abordés

- Le modèle TIME-CDST comme outil de référence pour l'évaluation des plaies, le choix des interventions, le suivi clinique et l'évaluation de l'évolution de la cicatrisation.
- Sélection et utilisation des pansements et produits de soins des plaies en fonction de leurs propriétés, de leurs indications et des objectifs thérapeutiques.
- Prévention, évaluation et prise en charge des principaux types de plaies et de lésions cutanées.
- Identification et traitement des escarres selon les recommandations en vigueur.
- Reconnaissance et prise en charge des lésions cutanées associées à l'humidité (IAD).
- Évaluation et soins des déchirures cutanées.
- Prise en charge des ulcères veineux et artériels.
- Évaluation et suivi des plaies du pied diabétique.
- Soins des plaies postopératoires et surveillance de leur évolution.
- Spécificités de la prise en charge des plaies oncologiques.
- Détection, prévention et surveillance des infections, des retards de cicatrisation et des complications liées aux plaies.
- Approche globale et centrée sur la personne dans les soins de plaies, en tenant compte de la douleur, du confort, de la qualité de vie, de l'autonomie du patient et de la collaboration interprofessionnelle

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de

thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme d'études sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement présentiel, à distance ou hybride, selon les modalités définies par chaque haute école participante. Les références bibliographiques sont indiquées par les enseignants au cours du semestre.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les unités d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école. Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le participant doit justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

8° Soins du diabète

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins du diabète

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Cette unité d'enseignement vise à développer les connaissances et les compétences nécessaires à la prise en charge des personnes atteintes de diabète. Face à l'augmentation constante de cette pathologie chronique, l'infirmier joue un rôle essentiel dans le suivi clinique, l'éducation thérapeutique et l'accompagnement du patient tout au long de son parcours de soins.

L'enseignement aborde les mécanismes physiopathologiques du diabète ainsi que les caractéristiques des différents types de diabète. Une attention particulière est portée à l'identification, à la prévention et à la prise en charge des complications aiguës, telles que l'hypoglycémie, l'hyperglycémie et l'acidocétose, ainsi qu'aux complications chroniques associées à la maladie.

Les réintégrants développent également les compétences nécessaires à la mise en œuvre des interventions infirmières liées au diabète, notamment la surveillance glycémique, l'administration des traitements et la détection des effets indésirables potentiels. L'enseignement met aussi l'accent sur l'accompagnement du patient dans l'adoption de mesures favorables à sa santé, le développement de son autonomie et la gestion quotidienne de sa maladie.

Enfin, une attention particulière est accordée à la prévention des complications, au suivi à long terme et à la collaboration interprofessionnelle, éléments essentiels pour garantir une prise en charge globale, sécuritaire et centrée sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, vous serez capable de :

- Expliquer les caractéristiques du diabète sucré et différencier les principaux types de diabète.
- Identifier les manifestations cliniques associées au diabète et assurer leur observation et leur traçabilité.
- Décrire les méthodes de dépistage, de diagnostic et de suivi du diabète ainsi que leurs indications.
- Connaître les valeurs glycémiques de référence et reconnaître les résultats nécessitant une surveillance ou une prise en charge particulière.
- Réaliser une mesure de la glycémie dans le respect des bonnes pratiques et interpréter les résultats obtenus.
- Expliquer les principes de la prise en charge non médicamenteuse du diabète et promouvoir les mesures de prévention adaptées.

- Conseiller le patient dans l'adoption d'habitudes de vie favorables à la prévention et au contrôle de la maladie.
- Distinguer les situations d'hypoglycémie et d'hyperglycémie, en reconnaître les signes cliniques et mettre en œuvre les interventions appropriées.
- Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'acidocétose diabétique, en identifier les manifestations cliniques et participer à sa prise en charge.
- Identifier les principales complications chroniques du diabète, comprendre leur développement et mettre en œuvre des actions de prévention adaptées.
- Assurer la transmission et la documentation des données glycémiques dans un langage professionnel et conforme aux exigences de traçabilité.
- Collaborer avec les différents intervenants du parcours de soins afin de garantir une prise en charge coordonnée, sécurisée et centrée sur la personne diabétique.

2.3 Thèmes abordés

- Principes fondamentaux du diabète : physiopathologie, types de diabète, manifestations cliniques et méthodes diagnostiques.
- Surveillance glycémique : réalisation, interprétation et suivi des mesures de glycémie.
- Prévention, identification et prise en charge des complications aiguës du diabète.
- Dépistage, surveillance et prévention des complications chroniques liées au diabète.
- Accompagnement du patient dans la gestion de sa maladie et la promotion de son autonomie.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

9° Prise de sang

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Prise de sang

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prise de sang constitue un acte technique fréquemment réalisé dans le cadre des soins de première ligne et des soins à domicile. Sa réalisation requiert la maîtrise des techniques de prélèvement, le respect des règles d'asepsie et d'identitovigilance ainsi qu'une attention particulière à la qualité de la phase pré-analytique.

Ce module permet d'actualiser les connaissances et les pratiques relatives au prélèvement sanguin afin de garantir la sécurité du patient, la fiabilité des analyses biologiques et la qualité des soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Réaliser un prélèvement sanguin dans le respect des recommandations professionnelles, des règles d'asepsie et du cadre légal et déontologique ;
- Préparer le prélèvement en assurant l'identification correcte du patient et en vérifiant les conditions requises pour la réalisation de l'examen ;
- Garantir la sécurité, le confort et le bien-être du patient tout au long de l'acte de prélèvement ;
- Réaliser une prise de sang veineuse périphérique ou sur dispositif d'accès vasculaire conformément aux bonnes pratiques professionnelles ;
- Manipuler, identifier, conditionner et acheminer les prélèvements dans le respect des exigences de qualité de la phase pré-analytique ;
- Prévenir les risques et repérer les difficultés ou incidents susceptibles de survenir lors du prélèvement, en mettant en œuvre les mesures adaptées ;
- Assurer la qualité, la traçabilité et la conformité des actes réalisés.

2.3 Thèmes abordés

- Préparation et sécurisation du prélèvement sanguin
- Techniques de prélèvement et bonnes pratiques professionnelles
- Gestion des situations particulières et des incidents
- Qualité, sécurité et prévention des risques
- Gestion, traçabilité et suivi des prélèvements

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

10° Soins liés aux cathéters

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins liés aux cathéters

1.2 Volume

- Volume horaire : 4 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Cette unité d'enseignement est principalement orientée vers l'acquisition et l'actualisation des compétences pratiques nécessaires à la prise en charge des patients en oncologie. Elle porte sur l'utilisation, la surveillance et l'entretien des principaux dispositifs d'accès veineux, notamment les chambres implantables (Port-à-Cath) et les cathéters PICC-Line.

L'enseignement met l'accent sur les bonnes pratiques relatives à la manipulation de ces dispositifs, à l'administration sécurisée des traitements et au maintien de leur fonctionnalité. Une attention particulière est accordée à la prévention des infections, à l'identification précoce des complications potentielles et à la mise en œuvre des mesures de surveillance appropriées.

Cette formation vise ainsi à renforcer les compétences techniques et le raisonnement clinique des participants afin de garantir des soins oncologiques sécuritaires, de qualité et conformes aux recommandations professionnelles en vigueur.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer le cadre réglementaire relatif à la manipulation des dispositifs d'accès veineux centraux et identifier les professionnels habilités à réaliser les actes associés.
- Décrire les caractéristiques, les composants, les indications et les contre-indications des chambres implantables (Port-à-Cath).
- Comparer les avantages et les limites des chambres implantables avec ceux des autres dispositifs d'accès veineux centraux.
- Identifier et préparer le matériel nécessaire à la ponction, à l'utilisation et à l'entretien d'un Port-à-Cath.
- Décrire les différentes étapes de la ponction, de l'utilisation et de l'obturation d'un Port-à-Cath ainsi que les points de vigilance associés.
- Justifier les interventions réalisées lors de la manipulation d'un Port-à-Cath au regard des principes de sécurité, d'asepsie et de prévention des complications.
- Réaliser, sous supervision, la ponction et la fermeture d'un Port-à-Cath conformément aux procédures en vigueur.
- Expliquer les caractéristiques d'un cathéter PICC-Line et le distinguer des autres dispositifs d'accès veineux.

- Identifier les indications et les contre-indications à la mise en place d'un PICC-Line.
- Préparer le matériel nécessaire à l'entretien et à la surveillance d'un PICC-Line.
- Décrire les procédures relatives aux soins, à l'utilisation et au retrait d'un PICC-Line.
- Réaliser, sous supervision, les soins liés à un PICC-Line dans le respect des recommandations de bonnes pratiques.
- Assurer la surveillance clinique des dispositifs d'accès veineux centraux et en évaluer le bon fonctionnement.
- Identifier précocement les complications potentielles et mettre en œuvre les mesures adaptées pour les prévenir, les signaler ou contribuer à leur prise en charge.
- Appliquer les principes d'hygiène, d'asepsie et de sécurité afin de garantir une administration sécurisée des traitements et la qualité des soins.

2.3 Thèmes abordés

- Cathéters veineux centraux de longue durée : Port-à-Cath, cathéter Hickman et PICC-Line.
- Indications, avantages, limites et spécificités de chaque dispositif.
- Utilisation, entretien et surveillance des accès veineux centraux.
- Prévention des complications infectieuses et mécaniques.
- Manipulation sécurisée et rôle infirmier dans la prise en charge à domicile.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.